

## Questions & Answers

Title Off-site shredding services and disposal - Services de déchiquetage hors site et élimination. Solicitation Number CIPO205258 Date February 21,2023

NO	Questions	Answers
	M1-The Bidder must demonstrate that all shredding services to Innovation, Science and Economic Development (ISED) are equipped with the devices meeting the National Association of Information Destruction (NAID) approved for destruction of PROTECTED B.	The Bidder must demonstrate that all shredding services to Innovation, Science and Economic Development (ISED) are equipped and certified with the devices meeting the RCPM paper shred-
	NAID Certification does not address Canadian Protected B destruction equipment or particle size requirements nor does it address these requirements in any way. Section 4.1 of the NAID Certification Manual states "Paper/Printed Media is destroyed by commercial grade destruction equipment and meets the particle size as stated by the equipment's OEM specifications". This does not address Canadian Protected B requirements which are set by the RCMP.	ding standard under Class 1 requirements for High Volume Commercial Destruction of paper. RCMP as the Lead Security Agency (LSA) endorses the use of National Association of Information Destruction (NAID)-certified companies provided they use equipment that produces the required shred sizes specified in Appendix A.
1	Please consider amending this clause to "The Bidder must demonstrate that its equipment meets RCMP Class 1 requirements for High Volume Commercial Destruction of paper".	www.rcmp-grc.gc.ca/physec- secmat/pubs/gcpsg-gsmgc-001- eng.htm
	M1- Le soumissionnaire doit démontrer que tous les services de déchiquetage offerts à Innovation, Science et	
	Développement économique (ISDE) sont équi- pés de dispositifs répondant aux normes de destruction de documents PROTÉGÉS B ap- prouvées par la National Association of Information Destruc- tion(NAID).	Le soumissionnaire doit démontrer que tous les services de déchiquetage d'innovation Science et Développement économique (ISDE) sont équipés d'appareil conformes et certifié selon le guide de sélection de
	La certification NAID ne traite pas des exigences relatives à l'équipement de destruction ou à la taille des particules des documents Protégé B canadiens et n'aborde pas ces exigences de quelque façon que ce soit. La section 4.1 du manuel de certification NAID stipule que " le	l'équipement de déchiquetage de la GRC en vertu des exigences de la classification 1, pour la destruction commerciale à grand volume de papier. En tant que principal organisme responsable de la

2

papier/les supports imprimés sont détruits par un équipement de destruction de qualité commerciale et répondent à la taille des particules telle qu'indiquée par les spécifications du fabricant de l'équipement ". Cela ne répond pas aux exigences de la norme canadienne Protected B, qui sont définies par la GRC.

Veuillez envisager de modifier cette clause pour qu'elle se lise comme suit : « Le soumissionnaire doit démontrer que son équipement répond aux exigences de la classe 1 de la GRC pour la destruction commerciale de gros volumes de papier

sécurité (PORS) la GRC approuve l'utilisation d'entreprises certifié la National Association of Information Destruction (NAID) à condition qu'elles utilisent un équipement qui produit les tailles de déchiquetage requises spécifiées à l'annexe A.

Guide de sélection de l'équipement de déchiquetage (rcmp-grc.gc.ca)

M1-The bidder must provide NAID AAA Certification®, which verifies that protocols are in place to ensure the security of protected B material throughout all stages of the destruction process. Shredders that had previously been RCMP tested and approved are acceptable.

NAID AAA Certification under Section 2.5 requires "All processing activities are monitored with enough clarity to identify people and their activities. There must be enough lighting during non-business hours to ensure that all images have enough clarity. The CISD Secret Clearance expressly prohibits monitoring cameras inside a Secure Zone. Therefore, cannot meet NAID AAA requirements.

Please consider amending this clause to "The Bidder must demonstrate that it has the security clearances and RCMP tested and approved equipment to destroy Protected B paper

The Bidder must demonstrate that it has the security clearances which verifies that protocols are in place to ensure the security of protected B material throughout all stages of the destruction process. The equipment requires certification to destroy paper under the RCPM Class 1, High Volume Commercial Destruction Standard. RCMP LSA endorses the use of NAID-certified companies to use the equipment that produces the required shred sizes specified under Class 1 of Appendix A of the RCMP guide:

www.rcmp-grc.gc.ca/physecsecmat/pubs/gcpsg-gsmgc-001eng.htm

M1-Le soumissionnaire doit fournir la certification

NAID AAA®, qui vérifie que des protocoles sont en place pour assurer la sécurité des documents protégés B à toutes les étapes du processus de destruction. Les déchiqueteuses qui ont déjà été testées et approuvées par la GRC sont acceptables.

La section 2.5 de la certification NAID AAA réitère l'exigence suivante : "Toutes les activités de traitement sont contrôlées avec une clarté suffisante pour identifier les personnes et leurs activités. L'éclairage doit être suffisant en dehors des heures de travail pour que toutes les images soient suffisamment claires. L'autorisaLe soumissionnaire doit démontrer qu'il possède les autorisations de sécurité qui vérifient que des protocoles sont en place pour assurer la sécurité du matériel protégé B à toutes les étapes du processus de destruction. L'équipement doit être certifié

selon le quide de sélection de l'équipement de déchiquetage de la GRC en vertu des exigences de la classification 1, pour la destruction commerciale à grand volume de papier. La LSA de la GRC aption secrète de la DSIC interdit expressément la surveillance des caméras à l'intérieur d'une zone sécurisée. Elle ne peut donc pas répondre aux exigences de la norme NAID AAA.

Veuillez envisager de modifier cet article comme suit : « Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède les habilitations de sécurité et l'équipement testé et approuvé par la GRC pour détruire le papier protégé B.

M1- At bid closing, the Bidder must provide a list of all proposed shredders and valid NAID AAA or RCMP certificates with the technical proposal for the shredders serving Innovation, Science and Economic Development (ISED) in the area(s) they wish to submit a bid.

To our knowledge, NAID does not certify shredders. Their paper destruction standard is "Paper/Printed Media is destroyed by commercial grade destruction equipment and meets the particle size as stated by the equipment's OEM specifications. Acceptable deviant tolerance: 1/16 inch", which is not a standard.

Question - Please consider amending this clause to "At bid closing, the Bidder must provide a list of all proposed shredders that meet RCMP requirements for Class 1 High Volume Commercial Destruction and/or have RCMP approval certificates."

M1- À la clôture de l'appel d'offres, le soumissionnaire doit fournir une liste de toutes les déchiqueteuses proposées et des certificats NAID AAA ou GRC valides avec la proposition technique pour les déchiqueteuses servant l'innovation, la science et le développement économique (ISDE) dans la ou les regions où il souhaite presenter une offre.

À notre connaissance, la NAID ne certifie pas les déchiqueteuses. Leur norme de destruction du papier est la suivante : "Le papier/les supports imprimés sont détruits par un équipement de destruction de qualité commerciale et respectent la taille des particules indiquée par les spécifications du fabricant de l'équipement. Tolérance déviante acceptable : 1/16 de pouce ", ce qui n'est pas une norme.

Veuillez envisager de modifier cette clause

prouve l'utilisation d'entreprises certifié NAID à condition qu'elles utilisent un équipement qui produit les tailles de déchiquetage requises spécifiées sous la classe 1 dans l'Appendix A, du guide de la GRC:

Guide de sélection de l'équipement de déchiquetage (rcmp-grc.gc.ca)

At bid closing, the Bidder must provide a list of all proposed shredders with valid RCPM or NAID AAA certificate that meet RCMP requirements for Class 1 High Volume Commercial Destruction with the technical proposal for the shredders. Shredders must have a corresponding screen size of 13mm with a maximum shred size of 19mm x 25mm serving Innovation, Science and Economic Development (ISED) in the area(s) they wish to submit a bid.

À la clôture des soumissions, le soumissionnaire doit fournir une liste de toutes les déchiqueteuses proposées avec un certificat RCPM ou NAID AAA valide qui répondent aux exigences de la GRC pour la destruction commerciale à volume élevé de classe 1, avec la proposition technique. Les déchiqueteuses doivent avoir une taille de tamis correspondante de 13 mm et une taille maximale de déchiquetage de 19 mm x 25 mm pour les déchiqueteuses desservant l'innovation, la science et développement économique (ISDE) dans le(s) domaine(s) où ils souhaitent soumettre une offre.

3

Innovation, Science and Economic Development Canada Canadian Intellectual Property Office

	pour qu'elle se termine par « À la clôture des soumissions, le soumissionnaire doit fournir une liste de tous les déchiqueteuses proposées qui répondent aux exigences de la GRC en matière de destruction commerciale à grand volume de catégorie 1 et/ou qui ont des attestations d'approbation de la GRC.	
4	Are these boxes "clean paper" or do they contain files with metal hanging folders and/or brass materials holding the paper together  Ces boîtes sont-elles du « papier propre » ou contiennent-elles des dossiers avec des chemises suspendues en métal et/ou des matériaux en laiton qui maintiennent le papier ensemble.	The majority of boxes are 'clean paper' with the exception of a few that may contain files with metal hanging folders and/or brass materials holding the paper together. The exact quantities can not be verified.  La majorité des boîtes contiennent du « papier propre », à l'exception de quelques-unes qui peuvent contenir du papier avec des dossiers suspendus en métal et/ou des matériaux en laiton qui maintiennent le papier ensemble. Les quantités exactes ne peuvent pas être vérifiées.